

Mis à jour : Mai 2018

N° de matricule : \_\_\_\_\_

N° de demande : \_\_\_\_\_

**ASSUREZ-VOUS DE FOURNIR TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA COMPRÉHENSION DE VOTRE DEMANDE**

Coût du permis : Coût de base de 400\$ + coût additionnel de 3\$ par mètre carré de superficie de plancher, pour un montant minimum de 500\$.  
 Dépôt de garantie : 1000\$ (remboursable après les travaux, sur réception d'un certificat de localisation mis à jour).

1) Emplacement des travaux: (adresse, lot ou matricule):

2) Nom du propriétaire:

**Coordonnées du requérant / Le requérant doit détenir une procuration signée du propriétaire s'il n'est pas lui-même propriétaire**

1) Nom:

2) Adresse: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

3) N° de téléphone (1): ( )

4) N° de téléphone (2): ( )

5) Courriel: \_\_\_\_\_ 6) Procuration: Oui  Non

**Coordonnées de l'entrepreneur**

1) Nom:

2) Adresse: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

3) N° de téléphone : ( )

4) N° R.B.Q. :

5) Courriel:

**Autres informations importantes à fournir**

1) Coût approximatif des travaux: \$ \_\_\_\_\_

2) Date du début des travaux: \_\_\_\_\_

3) Date prévue de fin des travaux: \_\_\_\_\_

**Vous devez fournir:**

- 1) Plan projet d'implantation (par arpenteur-géomètre);
- 2) Plan de construction signé et scellé par un architecte ou un technologue (sous-sol, étages, fondations, niveau d'excavation, charpente);
- 3) Plans d'ingénieur (Structure, mécanique et électricité) lorsque requis en vertu de la Loi sur les ingénieurs
- 4) Aménagement extérieur (stationnement et allée d'accès, arbres à abattre, superficie conservée à l'état naturel, etc.)
- 5) Dans le cas d'un projet sur pieux vissés, dépôt d'une attestation du projet signée et scellée par un ingénieur

**DEUX COPIES DES PLANS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES AVEC LA DEMANDE**

**LES DOCUMENTS DE PLUS DE 11" x 17" DOIVENT EN PLUS ÊTRE REMIS EN FORMAT PAPIER**

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_



DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR	MARQUE	MODÈLE	COULEUR
MUR DE LA FAÇADE :			
MURS LATÉRAUX :			
MUR ARRIÈRE :			
<b>PORTES ET FENÊTRES</b>			<b>COULEUR</b>
FAÇADE :			
MURS LATÉRAUX :			
MUR ARRIÈRE :			
TOITURE :			
<b>FASCIAS ET SOFFITES :</b>			

Dépendamment de votre secteur, ce type de permis peut-être soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ce processus prévoit l'analyse de votre demande par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) et le conseil municipal. **Prévoyez par conséquent un minimum de 45 jours entre le dépôt de la demande de permis et la délivrance de celui-ci.** Des frais de 100\$ s'appliquent pour le traitement du dossier.